Parcours virage inclusif : enjeux et impacts

PERSONNES AGEES ET HANDICAP

Ref : MGTMC11G

Compétences visées

Comprendre les enjeux et impacts du virage inclusif et de la logique de parcours pour accompagner les personnes et les institutions.

Objectifs et contenus

Poser le contexte dans lequel s'inscrit le mouvement inclusif

- L'inscription du mouvement en dehors de nos frontières et dépassant, au niveau national, le seul périmètre du champ du handicap et du vieillissement.
- L'injonction d'un mouvement mondial, la position des Nations Unies : convention de 2006 et rapport de Madame Devandas-Aguilar de 2019, recommandations du conseil de l'Europe.
- Le mouvement en France impactant notre système de santé dans sa globalité, dans un contexte de contraintes financières.
- Le virage ambulatoire du sanitaire et la construction des parcours et filières, le virage domiciliaire.
- Le contexte financier : qualité et quantité de l'offre médicosociale remise en question, l'impact de la réforme Sérafin PH.
- Les constats partagés depuis 2012 par de nombreux rapports sur l'état de notre secteur et les limites d'application de ces lois.
- Le recours à l'institution trop facile sans prise en compte du principe de subsidiarité et du libre choix vers le « hors les murs » et l'hybridation.

Clarifier le changement de paradigme

- L'intégration du changement de paradigme : autodétermination, libre choix.
- La nouveauté de cette philosophie de l'accompagnement : de l'intégration à l'inclusion.
- La conception globale de la personne : capabilité et nomenclature du CIF.
- Le passage d'une logique de place à une logique de réponse.
- La notion de prestation au service d'un parcours décloisonné et sans rupture, quels que soient les âges de la vie.
- Les principes de personnalisation et de désinstitutionalisation comme clé de voûte du nouveau système.

Objectifs complémentaires

Comprendre la traduction de ce mouvement inclusif au niveau de l'offre proposée

- L'impact de ce mouvement sur tous les âges :
  - les enfants : accès à la scolarisation en milieu ordinaire,
  - les adultes : insertion professionnelle et dans la cité,
  - les personnes âgées : maintien à domicile.
- L'impact de ce mouvement sur tous les domaines de la vie :
  - l'habitat : comment repense-t-on la notion de domicile,
  - l'emploi : comment favorise-t-on l'employabilité des personnes handicapées,
  - le soin : comment conçoit-on le soin autrement qu'en institution,
  - l'éducation : comment maintient-on les enfants dans la scolarité au maximum,
  - l'exercice de la citoyenneté : comment permet-on le respect des droits du public vulnérable.
- Les formes de l'accompagnement à domicile :
  - les nouveaux modes d'organisation : plateforme (PCPE, plateforme territoriale d'appui), dispositifs, services, centre-ressource, Dispositif d'Accompagnement à la Coordination (DAC), Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME)...
  - les services à domicile : acteur incontournable et expérimentation des SPASAD.
- Les façons de faire institution autrement plutôt que de prôner la désinstitutionalisation :
  - les établissements hors les murs, les hybridations,
  - la polyvalence d'accueil à déployer, les lieux tiers.

Identifier les enjeux et impacts sur l'accompagnement des personnes et les organisations des établissements

- Les besoins et attentes de la personne accompagnée et de son entourage et les prestations adaptées, la nomenclature Serafin-PH.
- Les projets comme outils phares : projet personnalisé, projet d'accompagnement global, groupe opérationnel, de synthèse, projet d'établissement.
- La notion de parcours et de coordination au cœur de ce changement : parcours sans rupture tout au long de la vie, coordination des acteurs plurisectorielle pour un maillage territorial efficient.
- L'approche systémique de l'accompagnement, comment chaque acteur retrouve une nouvelle place dans ce paysage :
  - les personnes accompagnées plus que jamais actrices de leur parcours,
  - les aidants mis à une place parfois délicate : enjeux et risques,
  - les professionnels face à de nouvelles exigences,
  - les partenaires à rencontrer, obligeant à ne plus faire seul,
  - la cité dans son ensemble, obligée d'accueillir ce nouveau public parfois rendu invisible jusqu'à maintenant : comment faire lien, comment communiquer sur le secteur, quelles représentations sont en jeu, quelle forme de partenariat, GCSMS, GHT, GIP, convention...

Appréhender les transformations des pratiques professionnelles

- La fondamentale modification des pratiques professionnelles, de nouvelles gouvernances.
- Le management tourné vers l'accompagnement au changement : passage d'un directeur gestionnaire à un directeur manager.
- La pratique encore plus axée sur l'individualisation : passage d'un travail sur autrui à un travail avec autrui.
- La nouvelle pratique au domicile : modalité d'accompagnement, droit du travail.
- Le changement d'identité professionnelle : facilitateur plutôt qu'expert.
- L'apparition de nouveaux métiers et fonctions, l'exigence de formation : figure du coordinateur de parcours.

Méthodes

- Apports théoriques.
- Apports méthodologiques.
- Analyse de situation.
- Exercices.

Personnes concernées

Professionnel de santé ayant à mettre en place et faire vivre des dispositifs inclusifs.

Valeur ajoutée

Cette formation s'appuie sur un décryptage des situations vécues par les stagiaires afin de rendre plus intelligible leur contexte de travail et faire émerger des pistes d'actions et d'améliorations notamment autour de deux axes : les formes de prises en charges individualisées et l'évolution des pratiques et fonctions professionnelles.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Décret n° 2021-1246 du 29 septembre 2021 relatif au traitement de données à caractère personnel dénommé « Livret de parcours inclusif » (LPI).
- LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Mise à jour le : **16/03/2026**